



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/WG.171/2
15 juin 1987

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Huitième réunion des Structures focales
nationales du Plan Bleu

Sophia Antipolis, 20-22 juillet 1987

Ordre du jour provisoire annoté

P N U E
Athènes, 1987

Introduction

La présente réunion des Structures focales nationales du Plan Bleu est convoquée par le secrétariat en vue d'examiner et d'évaluer les résultats de la deuxième phase du Plan Bleu, 1986 - 1987, suite aux recommandations de la Quatrième réunion ordinaire des Parties contractantes tenue à Gênes du 9 au 13 septembre 1985, et de convenir d'un ensemble de recommandations pour les activités 1988-1989 du Plan Bleu, assorties du budget correspondant, afin de les soumettre pour adoption à la prochaine ^{et} Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, 7 - 11 septembre 1987).

Les annotations ci-après à l'ordre du jour proposé pour la réunion ont été rédigées par le secrétariat afin d'aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte le lundi 20 juillet 1987 à 9h 30, dans la salle de conférences des locaux du CAR/PB, Sophia Antipolis, par le représentant du Directeur exécutif du PNUE.

Point 2 de l'ordre du jour - Règlement intérieur

Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux Protocoles y relatifs s'appliquera, mutatis mutandis, à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, annexe XI).

Point 3 de l'ordre du jour - Election du Bureau

La réunion sera invitée à élire un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

Point 4 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

La réunion sera invitée à adopter son ordre du jour. L'ordre du jour provisoire a été distribué sous la cote UNEP/WG.171/1.

Point 5 de l'ordre du jour - Organisation des travaux

La réunion examinera et adoptera la proposition d'emploi du temps figurant dans l'annexe au présent document.

Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français, avec un service de traduction simultanée.

Point 6 de l'ordre du jour - Examen des résultats de la deuxième phase du Plan Bleu (Rapport sur le scénario méditerranéen)

Le directeur scientifique du Centre du Plan Bleu (CAR/PB) présentera le rapport sur la deuxième phase du Plan Bleu, document UNEP/WG. 171/3.

La réunion sera invitée à examiner, évaluer et formuler les recommandations nécessaires.

Point 7 de l'ordre du jour - Proposition de plan de travail, suite à donner et budget pour le Plan Bleu au cours de la période biennale 1988-1989

Le directeur du Centre du Plan Bleu (CAR/PB) présentera la proposition de plan de travail, suite à donner et budget pour le Plan Bleu au cours de la période biennale 1988-1989.

La réunion sera invitée à examiner la proposition de plan de travail, suite à donner et budget ainsi qu'à recommander son adoption par les Parties contractantes à leur prochaine réunion (Athènes, 7-11 septembre 1987).

Point 8 de l'ordre du jour - Questions diverses

Les participants seront invités à soulever toute autre question en rapport avec l'objet de la réunion.

Point 9 de l'ordre du jour - Adoption du rapport

Un projet de rapport de la réunion sera soumis aux participants pour adoption.

Point 10 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion

Il est prévu que la réunion sera clôturée par le président de la réunion et par le représentant du Directeur exécutif le mercredi 22 juillet 1987 à 17h 30.

Emploi du temps proposé

Date	Séance	Points de l'ordre du jour
Lundi 20 juillet	matin après-midi	1, 2, 3, 4, 5, 6 6 (suite)
Mardi 21 juillet	matin après-midi	6 (suite) 7
Mercredi 22 juillet	matin après-midi	7 (suite), 8 9, 10

Note : horaire des séances

9 h 30 à 12 h 30 (matin)

14 h 30 à 17 h 30 (après-midi)

Pauses-café à 11 heures et 16 heures